

**GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC MISSION LOCALE DE
L'AGGLOMERATION MANCELLE**

SIRET : 187 237 003

39/41 rue de l'Esterel

72 100 LE MANS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Dominique PLOUX
Fabrice BRANGEON
Benoît d'ARGENTRÉ
Corinne GUIBERT
Benoit LEGENDRE
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

Jean-Michel TALAGAS
Experts-comptables

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION MANCELLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019

Aux Membres du GIP Mission LOCALE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du groupement d'intérêt public Mission Locale relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 02 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupement d'intérêt public à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil D'Administration et dans les autres documents adressés aux membres du groupement d'intérêt public sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, le Conseil D'Administration nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du groupement d'intérêt public à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le groupement d'intérêts public ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupement d'intérêt public.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupement d'intérêt public à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, Le 25 juin 2020
Le Commissaire aux comptes


BDO NANTES
représentée par Dominique PLOUX

GIP MISSION LOCALE.

**Bilan, compte de résultat et annexe
au 31/12/2019**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	41 243.37	37 864.37	3 379.00	487.00	2 892.00	593.84	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	1 073.33	1 073.33					
	Autres immobilisations corporelles	393 925.02	354 555.53	39 369.49	50 210.00	-10 840.51	-21.59	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	7.62		7.62	7.62				
Prêts								
Autres immobilisations financières	30.00		30.00	30.00				
Total I	436 279.34	393 493.23	42 786.11	50 734.62	-7 948.51	-15.67		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	28 701.51	8 425.51	20 276.00	18 837.79	1 438.21	7.63	
	Autres créances	491 821.38		491 821.38	683 232.20	-191 410.82	-28.02	
Valeurs mobilières de placement				421.31	-421.31	-100.00		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	1 071 221.25		1 071 221.25	178 970.06	892 251.19	498.55		
Charges constatées d'avance (3)	11 268.47		11 268.47	12 555.92	-1 287.45	-10.25		
Total III	1 603 012.61	8 425.51	1 594 587.10	894 017.28	700 569.82	78.36		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 039 291.95	401 918.74	1 637 373.21	944 751.90	692 621.31	73.31		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	149 805.62		149 805.62			
	Réserves réglementées	55 953.73		55 953.73			
	Autres réserves	221 141.97		221 141.97			
	Report à nouveau	-573 152.62		-79 549.75		-493 602.87	-620.50
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	110 081.66		-493 602.87		603 684.53	122.30
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	-36 169.64		-146 251.30		110 081.66	75.27	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	361 686.83		54 061.04		307 625.79	569.03
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	586 500.00		382 080.00		204 420.00	53.50
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	948 186.83		436 141.04		512 045.79	117.40	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 349.78		50 589.39		-17 239.61	-34.08
	Dettes fiscales et sociales	614 222.73		478 785.54		135 437.19	28.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 378.00				2 378.00	
	Autres dettes	74 778.92		125 413.91		-50 634.99	-40.37
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	626.59		73.32		553.27	754.60
	Total IV	725 356.02		654 862.16		70 493.86	10.76
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 637 373.21		944 751.90		692 621.31	73.31

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

724 729.43 654 788.84

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 008 746.61		2 752 175.48		256 571.13	9.32
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	116 839.95		209 253.88		-92 413.93	-44.16
Collectes						
Cotisations	366 638.26		367 580.53		-942.27	-0.26
Autres produits	24 827.10		21 856.19		2 970.91	13.59
Total I	3 517 051.92		3 350 866.08		166 185.84	4.96
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	341 692.01		322 842.30		18 849.71	5.84
Impôts, taxes et versements assimilés	220 686.34		228 663.08		-7 976.74	-3.49
Salaires et traitements	1 790 702.89		1 937 527.60		-146 824.71	-7.58
Charges sociales	655 430.30		814 320.38		-158 890.08	-19.51
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 822.55		15 845.11		-1 022.56	-6.45
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	8 425.51				8 425.51	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			27 500.00		-27 500.00	-100.00
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	154 708.54		133 303.59		21 404.95	16.06
Total II	3 186 468.14		3 480 002.06		-293 533.92	-8.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	330 583.78		-129 135.98		459 719.76	356.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	566.71		456.80		109.91	24.06
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	566.71		456.80		109.91	24.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	613.72		259.52		354.20	136.48
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	613.72		259.52		354.20	136.48
2. Résultat financier (V-VI)	-47.01		197.28		-244.29	-123.83
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	330 536.77		-128 938.70		459 475.47	356.35
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	454 621.52		18 911.79		435 709.73	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	54 061.04				54 061.04	
Total VII	508 682.56		18 911.79		489 770.77	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	163 030.84		1 495.96		161 534.88	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	361 686.83				361 686.83	
Total VIII	524 717.67		1 495.96		523 221.71	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-16 035.11		17 415.83		-33 450.94	-192.07
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	4 026 301.19		3 370 234.67		656 066.52	19.47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	3 711 799.53		3 481 757.54		230 041.99	6.61
Solde intermédiaire	314 501.66		-111 522.87		426 024.53	382.01
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	382 080.00				382 080.00	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	586 500.00		382 080.00		204 420.00	53.50
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	110 081.66		-493 602.87		603 684.53	122.30

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 637 373.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 517 051.92 Euros et dégageant un excédent de 110 081.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

L'activité s'est poursuivie pendant la période de confinement dans la mesure où le personnel a été placé en télétravail et les contacts avec les jeunes ont été maintenus via les outils de communication divers.

Par ailleurs, les ressources de la structure sont constituées de subventions en sorte qu'il n'y a pas eu d'impact sur la situation financière et les conditions d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1- Subv exceptionnelle Garantie Jeunes

L'Etat a accordé à **titre exceptionnel** en 2019 une subvention de 432 415 € destinée à compenser la réforme de financement des missions locales au titre de l'accompagnement de la Garantie Jeunes.

Compte tenu de son caractère non récurrent, elle est inscrite parmi les produits exceptionnels

2- Contrôle URSSAF

Un contrôle URSSAF est intervenu fin 2019 et les conclusions de l'Inspecteur ont été reçues en janvier 2020.

L'URSSAF remet en cause les allègements de charges sociales (FILLON, "bas salaires", allocations familiales) dans la mesure où la Mission Locale a un statut de GIP. Le rappel s'élève au titre des années 2017 et 2018 à 146 139 €. Pour 2019, ces allègements représentent 82 007 € et une régularisation avait été demandée par l'URSSAF.

Une contestation a été engagée.

Toutefois, le risque de redressement a été inscrit en charges exceptionnelles pour 228 146 €

3- Fonds dédiés

Suivant le principe mis en place en 2018, les fonds attribués au titre de la GJ en 2019 ont été répartis sur 2019 et 2020. Les fonds reportés sur 2020 sont calculés en fonction de la durée restante à suivre les jeunes encore dans le dispositif au 31/12/2019. Ils ont été évalués à 204 600 €.

Le dispositif Invisibles a débuté courant 2ème Semestre 2019 et le budget alloué s'élève à 395 748 €. Prévu pour se réaliser jusqu'en 2021, la fraction des fonds non utilisée a été inscrite en fonds dédiés à hauteur de 373 900 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	37 847	3 396
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 073		
Installations générales agencements aménagements divers	67 046		525
Matériel de transport	22 959		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	300 441		2 954
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	391 520	3 479
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	8		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
	TOTAL	38	
	TOTAL GENERAL	429 405	6 875

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	41 243	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 073	
Installations générales agencements aménagements divers		67 571	
Matériel de transport		22 959	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1	303 395	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	1	394 998
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		8	
Prêts, autres immobilisations financières		30	
	TOTAL		38
	TOTAL GENERAL	1	436 279

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	37 360	504		37 864
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 073			1 073
Installations générales agencements aménagements divers	37 915	5 268		43 183
Matériel de transport	22 959			22 959
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	279 362	9 051		288 413
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	341 310	14 319		355 629
TOTAL GENERAL	378 671	14 823		393 493

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	504				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 268				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	9 051				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	14 319				
TOTAL GENERAL	14 823				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		228 146			228 146
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	54 061	133 541	54 061		133 541
TOTAL	54 061	361 687	54 061		361 687

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		8 426			8 426
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		8 426			8 426
TOTAL GENERAL	54 061	370 113	54 061		370 112

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		8 426			
financières					
exceptionnelles		361 687	54 061		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	30	30	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	28 702	20 276	8 426
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	699	699	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 191	3 191	
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	487 932	487 932	
Charges constatées d'avance	11 268	11 268	
TOTAL	531 821	523 395	8 426
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 350	33 350		
Personnel et comptes rattachés	292 734	292 734		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	207 290	207 290		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	114 200	114 200		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 378	2 378		
Groupe et associés				
Autres dettes	74 779	74 779		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	627	627		
TOTAL	725 356	725 356		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation des fonds propres

Fonds propres au 31/12/2018 :	-146 251 €
Subventions d'investissementsreçues :	néant
Résultat de l'exercice 2019 :	110 082 €
Fonds propres au 31/12/2019 :	- 36 170 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	37 847	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	6 à 10 ans
Matériels	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	488 499
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	488 499

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 537
Dettes fiscales et sociales	506 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	52 561
Total	571 188

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		11 268
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		11 268
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		627
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		627

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	61
Ouvriers	
Total	65

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant de l'engagement s'élève à 236 601 € au 31/12/2019

En retenant les hypothèses :

- age départ retraite : 67 ans
- taux évolution salaire : 1 %
- Taux rotation personne : 1 %
- Taux charges sociales et fiscales : 40 %
- table mortalité : TH/TF 00-02
- Taux actualisation : 0.80 %